

AU FIL DES DOSSIERS
AU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT GIROD
DU 11 juillet 2008

Le compte-rendu du conseil municipal du 13 juin 2008 a été approuvé à l'unanimité.
Il a été rajouté à l'ordre du jour : décision modificative à l'ordre du S I E M d'un montant de 500 euros.

SERVICE DE LA CANTINE

Le Conseil Municipal attend le résultat de consultation pour fixer le prix des repas. Ce point sera délibéré lors de la prochaine réunion.

Comme convenu, un lave vaisselle d'une capacité de 30 couverts sera installé pour la rentrée 2008/2009.

INSTALLATION DU BUNGALOW ET REPRISE DU MUR DU CIMETIERE

Les travaux de maçonnerie et les branchements nécessaires sont en cours de réalisation ainsi que la reprise du mur du cimetière.

COFICIEL interviendra semaine 30 pour la mise en place dans la cour de l'école et l'aménagement intérieur pourra avoir lieu semaine 31.

Le bungalow sera donc prêt à accueillir les élèves à la rentrée scolaire.

RAPPORT D'ASSAINISSEMENT DE LA C C C A

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au rapport sur le prix et la qualité du service assainissement établi par la Communauté de Communes du Canton d'Albens pour l'année 2007.

ENTRETIEN DE LA VORIE COMMUNALE

Des usagers du chemin rural de chez Lansard à Chez Beauquis situé aux Lansard ont demandé son déplacement et sa réfection.

Après délibération, le Conseil Municipal, vu la procédure de déclassement et reclassement de ce chemin, programme ces travaux pour 2011.

L'enrobé à froid sur le reste de la voie communale n° 1 aux Lansard sera réalisé cet automne.

RESEAU D'EAU

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avancement de l'étude du schéma directeur et informe qu'un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil Général de la Savoie. L'ouverture et la présentation des plis pour le choix d'un cabinet d'études auront lieu fin juillet.

Dans le cadre de la protection des sources, des devis ont été demandés à des entreprises pour réaliser les travaux de clôture du périmètre immédiat. La municipalité a décidé d'effectuer en priorité les travaux de la source située au Colombier, le périmètre immédiat ayant été nettoyé.

La source du Marechet nécessitant des interventions plus conséquentes (nettoyage du périmètre immédiat) les travaux sont programmés au printemps 2009.

La station de pompage du Maréchet étant vétuste, des contacts ont été pris avec la Société SEMG et l'entreprise PERRIN pour rénover l'armoire électrique et l'automatisme des pompes.

URBANISME

La commission urbanisme a étudié les dossiers suivants :

- PC déposé par Mlle PRUNIER Carine et M. ANDRE Fabrice sur la parcelle n° C 418p située à Chamberaz en vue de la construction d'une maison individuelle
- DP déposée par ESNAULT Françoise sur la parcelle n° B 760 située à la Vieille Eglise en vue de la construction d'une piscine
- CU déposé par la SCI SOPHIE sur les parcelles n° A 415 et 417 situées à Marcellaz en vue de la constructibilité de 2 lots
- CU de simple information déposé par SCP GIROUD sur la parcelle n° B 53 située à la Vieille Eglise

Compte rendu des droits de préemption :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le droit de préemption n'a pas été exercé sur la parcelle n° A 465 située à Marcellaz.

DIVERS

Suite à la réunion de la commission travaux à la Communauté de Communes du Canton d'Albens, Monsieur le Maire fait part des travaux des employés sur la commune de SAINT GIROD.

Panneaux d'affichage

Monsieur le Maire présente les devis des entreprises ayant été contactées pour le remplacement des panneaux d'affichage dans les hameaux.

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser cette prestation par l'entreprise DUCLOZ, ainsi que les rampes d'accès du bungalow.

Ronde des marais :

Un habitant de la commune désire relancer cette animation, qui existait à SAINT GIROD il y a quelques années... un appel est lancé à toute personne voulant s'investir dans la création d'une association pour remettre cette course sur pied !!

Les personnes intéressées sont priées de contacter la mairie.

Tous les points ayant été évoqués, Monsieur le Maire lève la séance.

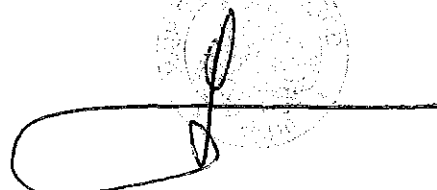
La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au vendredi 19 septembre 2008 à 19h15.

Fait à Saint-Girod,

Le 22 juillet 2008

GARNIER Henri,

Maire de Saint-Girod

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Garnier', written over a circular official stamp. The signature is stylized and extends to the right.